

# PAYS DE PEVELE





## **FERME DE CHARPENTE DISSYMETRIQUE DE COMBLE A SURCROIT, rue Casimir Davaine à Saint- Amand-les-Eaux**

La ferme de charpente étudiée ici a fait l'objet d'un relevé le 1er novembre 1983. Elle faisait partie de la charpente du comble à surcroît d'une belle maison urbaine à un étage, rue Casimir Davaine à Saint-Amand-les-Eaux.

Connu sous le nom de maison de l'échevin Flescher, ce bâtiment datait de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et avait servi de bureau de poste au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les années 1980 ont vu sa démolition par la Municipalité pour faire place à un parc à voitures.

### **Description du plan du bâtiment**

En plan, l'édifice se divisait en deux corps de bâtiment, l'un sur rue, à un étage, et à gouttereau en façade, de 19,55 m. de long, l'autre en retour d'équerre s'étirant sur 31,35 m. et à un étage, sur le 1<sup>er</sup> tiers de sa longueur uniquement, l'ensemble épousant la forme

d'un vaste L inversé.

Dans la façade sur rue, s'ouvrait un beau porche décalé à droite par rapport à l'axe médian et donnant dans une cour. A sa sortie sur cour, à main droite, il communiquait avec un escalier desservant la partie droite du bâtiment sur rue et l'aile en retour d'équerre.

Du fait de l'emprise de l'escalier, la partie droite du bâtiment sur rue avait une profondeur moindre que celle de la partie gauche, disposition qui se traduisait au niveau des combles par la présence de fermes de charpente symétriques sur la partie droite (3 fermes, F1, F2 et F3 sur le plan de l'étage), mais dissymétriques sur la partie gauche (4 fermes, F4, F5, F6 et F7 sur le plan de l'étage), l'axe du faîtage ne bougeant pas pour sa part d'un pignon à l'autre. La toiture se retrouvait avec le versant côté cour ayant un plus grand développement que le versant côté rue mais aussi une pente moins accusée (45° au lieu de 55°).

Le corps de bâtiment

en retour d'équerre comportait, pour sa part, 3 fermes (F1', F2' et F3' sur le plan de l'étage) sur sa partie avec étage, et 4 fermes (F4', F5', F6' et F7' sur le plan du rez-de-chaussée).

C'est une des curieuses fermes dissymétriques du bâtiment sur rue que nous publions ici (F4 sur le plan de l'étage).

### **Description de la façade sur rue**

L'ancienne maison de l'échevin Flescher est une grande maison bourgeoise du XVII<sup>e</sup> siècle ou du XVIII<sup>e</sup> siècle à en juger d'après le style de son architecture.

La partie sur rue est un long bâtiment à un étage (long. : 19,55 m. ; larg. : 7,35 m.), avec façade (haut : 8,50 m.) en pierres de grès au rez-de-chaussée et en pierres blanches à l'étage, sous bâtière de tuiles flamandes (haut. : env. 5,50 m.) percée, de part et d'autre, de trois lucarnes à croupe couvertes en tuiles plates.

L'élévation de la façade sur rue montre, dans sa configuration primitive, 7 travées de baies superposées, en arc appareillé à l'étage, le porche est surmonté de 2 travées (soit 9 baies pour l'étage).

Le porche, dont le montant gauche épouse à peu de chose près l'axe médian de la façade, est coiffé d'un arc de vousoirs en anse de panier souligné par une archivolt retournée. Une borne fait office de chasseur au pied de chaque montant.

Des cordons relient les appuis des baies, en pierres blanches à l'étage, en pierres de grès au rez-de-chaussée. Des cordons plus minces barrent l'élévation au niveau de l'extrados des arcs des baies au rez-de-chaussée comme à l'étage. Une corniche souligne le haut de la façade.

Dans les pleins de travée entre rez-de-chaussée et étage, sont sculptés en bas-relief des cartouches géométriques (losange sur rectangle, sauf au-dessus du porche où le motif est une sorte de bouclier circulaire dans un carré).

Au niveau du cordon mince sous le registre d'allèges, des ancrs correspondent aux poutres du plafond du rez-de-chaussée ; au niveau du cordon mince sous l'entablement de la corniche, des ancrs signalent les entrants des fermes de la charpente ou de simples poutres.

Tel qu'il nous était parvenu en 1987, date de sa démolition, l'édifice avait subi un certain nombre de modifications visibles dans sa façade et dans son plan et remontant à sa transformation en bâtiment des postes (fin XIXe, début XXe ?). En façade, à droite du porche, une entrée de cave s'ouvrant dans le soubassement gréseux avait été murée ; à gauche du porche, la baie de la première travée avait été transformée en porte. Les baies des deux dernières travées avaient été remplacées par une unique grande baie rectangulaire. Les crosselettes de l'archivolte avaient été bouchées. Le même sort avait été réservé à deux fenêtres de la façade sur cour. Au débouché du porche, l'entrée du bâtiment en retour d'équerre, coiffée à l'origine d'un arc en demi-cercle bordé d'une archivolt, avait été agrandie en hauteur. Au niveau du plan, les modifications consistaient en interpolations de cloisons (cf. plans du rez-de-chaussée et de l'étage).

### **Description d'une ferme de charpente dissymétrique**

Cette ferme dissymétrique est constituée de deux parties superposées :

- une partie basse, formée de deux jambes de force arquées (15 X 12,5 cm.) fichées en bas sur un entrait (dissimulé sous le plancher mais repé-

rable dans les gouttereaux par la présence d'une ancre) et assemblées en haut aux deux bouts d'un entrait retroussé (18 X 13 cm), l'ensemble formant une sorte de "portique".

- une partie haute, consistant en une fermette avec arbalétriers assemblés en haut sur un poinçon (13,5 cm de côté) et en bas sur l'entrait retroussé.

Hauteur totale sous faîtière : 5,25 m.

La jambe de force côté cour étant plus inclinée que son homologue côté rue, l'entrait retroussé se retrouve non pas horizontal mais légèrement incliné (hauteur par rapport au plancher : 2,30 m. côté rue, 2,12 m. côté cour). Les angles jambe de force/entrait retroussé sont raidis par un aisselier (13,5 X 12,5 cm).

Du fait du pendage de l'entrait retroussé, le poinçon de la fermette (hauteur sous faîtage : 2,84 m) étant perpendiculaire à cette pièce de charpente, se retrouve lui aussi légèrement penché côté cour.

Le contreventement longitudinal de deux fermes consécutives est obtenu par un sous-faîtage à 4,11 m de haut, relié aux poinçons par des liens obliques et à la faîtière par une croix de Saint André dont les éléments se croisent à mi-bois. L'intervalle entre F3 et F4 comporte, pour sa part, deux X au lieu d'un seul.

Les pannes intermé-

diaires de versant sont au nombre de deux, l'une posée sur la saillie de l'entrait retroussé et chevillée au chevron, l'autre posée sur l'arbalétrier de la fermette et retenue par une échantignole. Chaque cours de panne a ses éléments assemblés en sifflet.

Les chevrons reposent en haut sur la faîtière et en bas sur la sablière coiffant le surcroît des gouttereaux.

Une tige de fer solida-

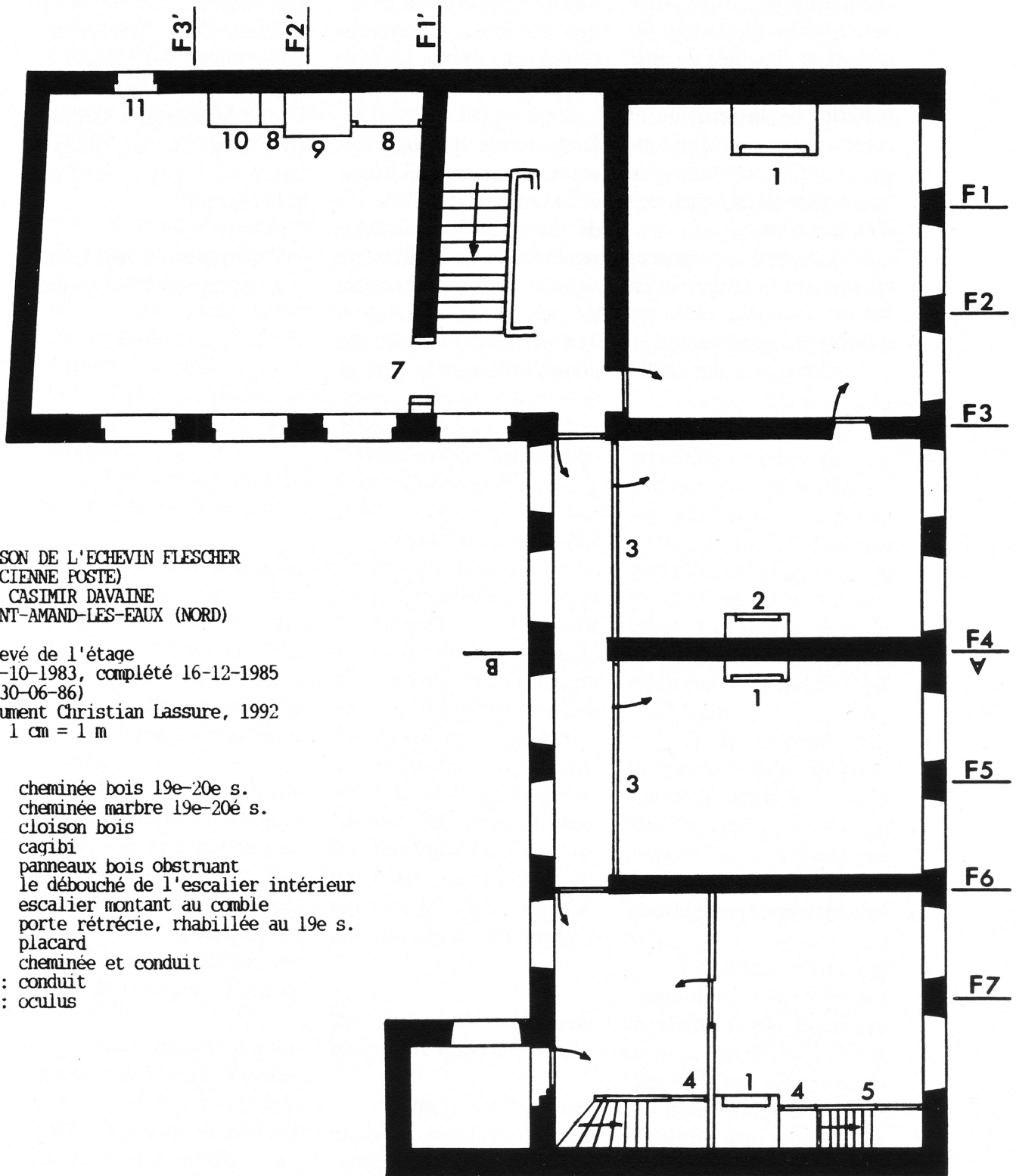
rise le pied du chevron avec la jambe de force du "portique" côté cour. Côté rue, ce rôle de blochet est joué par des pièces de bois.

Cette ferme de charpente renvoie à la ferme de comble à surcroît telle qu'elle est décrite par Le Muet au XVIIe siècle (LEMUET, *Masnère de bastir, pour toutes sortes de personnes*, Melchior Tournier, Paris, 1623). On pourra utilement la compa-

rer à une ferme de même type décrite dans le N° 9 d'*Etudes et Recherches sur Saint-Amand-les-Eaux et sa région* (Christian Lassure, Ferme de comble à surcroît (XVIIe siècle) au Thumelart, p. 42 et pages 1 et 3 de couverture).

**Christian LASSURE**  
Agrégé de l'Université

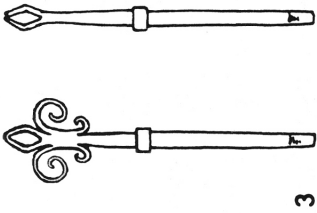




MALSON DE L'ECHEVIN FLESCHER  
 (ANCIENNE POSTE)  
 RUE CASIMIR DAVAINÉ  
 SAINT-AMAND-LES-EAUX (NORD)

Essai de restitution de l'état primitif de la façade (avec des ancres à fleur de lys)

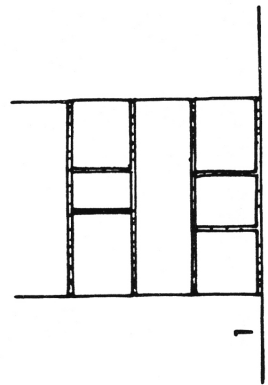
- En 1 : section du cordon de soubassement (E : 1 cm = 1 m)
- En 2 : appareillage des pierres de grès aux trumeaux du rez-de-chaussée (E : 1 cm = 10 cm)
- En 3 : ancre primitif à fleur de lys sur la façade sur cour  
 ancre à fleur de lys supprimée sur la façade sur rue (avatar de la Période Révolutionnaire ?)



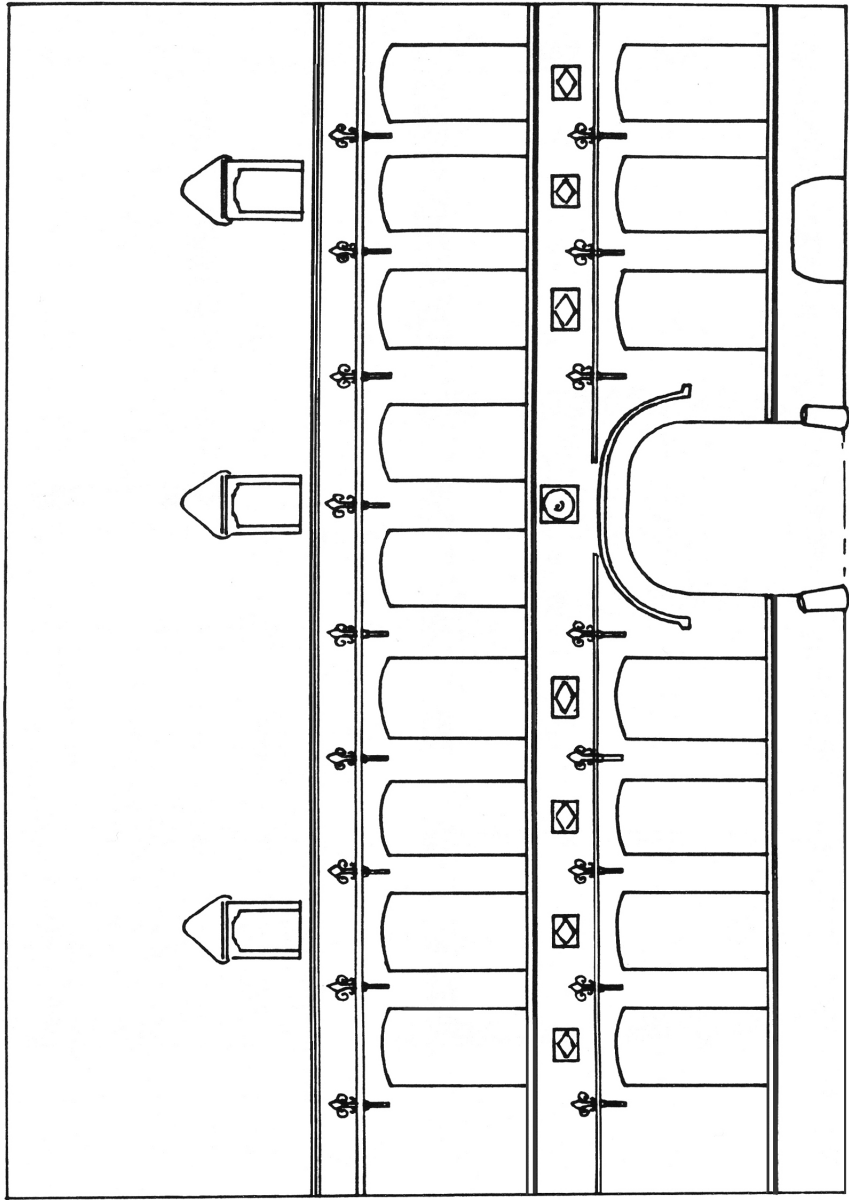
3



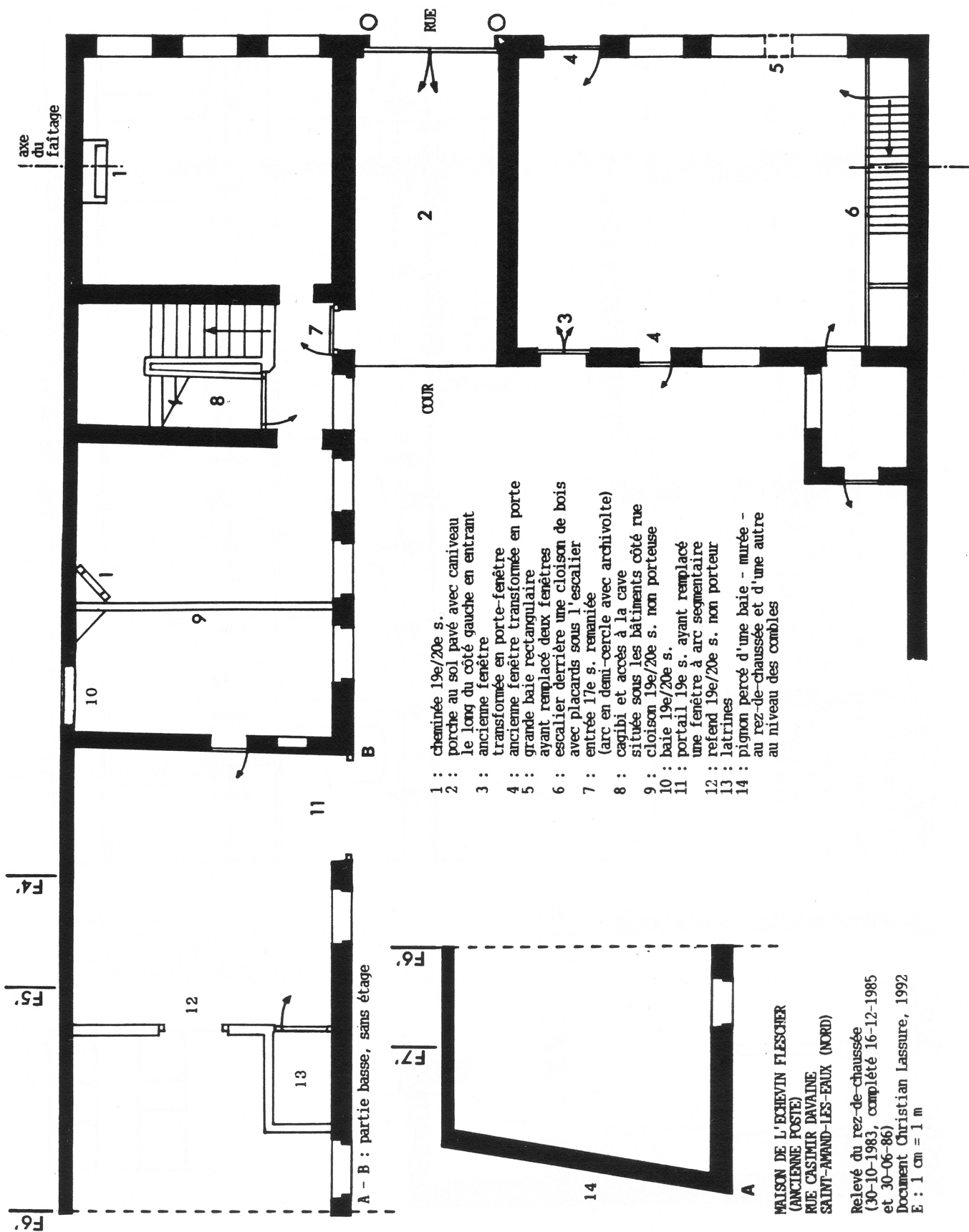
2



1





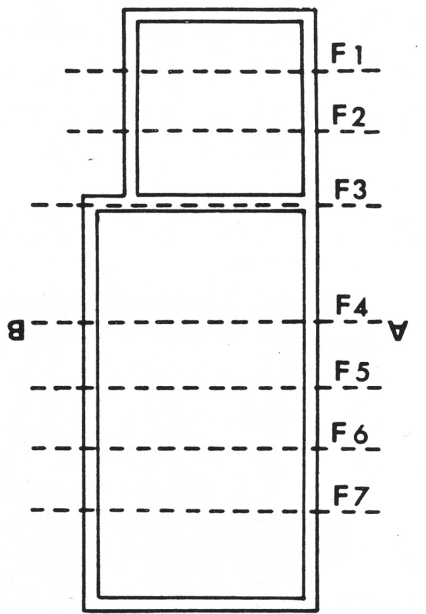


- 1 : cheminée 19e/20e s.
- 2 : porche au sol pavé avec caniveau
- 3 : le long du côté gauche en entrant
- 4 : ancienne fenêtre
- 5 : transformée en porte
- 6 : ancienne fenêtre transformée en porte
- 7 : grande baie rectangulaire
- 8 : ayant remplacé deux fenêtres
- 9 : escalier derrière une cloison de bois
- 10 : avec placards sous l'escalier
- 11 : entrée 17e s. remaniée
- 12 : (arc en demi-cercle avec archivolte)
- 13 : cagibi et accès à la cave
- 14 : située sous les bâtiments côté rue
- 9 : cloison 19e/20e s. non portante
- 10 : baie 19e/20e s.
- 11 : portail 19e s. ayant remplacé
- 12 : une fenêtre à arc segmentaire
- 13 : referend 19e/20e s. non porteur
- 14 : latrines
- 14 : pignon percé d'une baie - murée - au rez-de-chaussée et d'une autre au niveau des combles

A - B : partie basse, sans étage

MAISON DE L'ECHEVIN FLESCHER  
 (ANCIENNE POSTE)  
 RUE CASIMIR DAVAINÉ  
 SAINT-AMAND-LES-EAUX (NORD)

Relevé du rez-de-chaussée  
 (30-10-1983, complété 16-12-1985  
 et 30-06-86)  
 Document Christian Lassure, 1992  
 E : 1 cm = 1 m



Maison de l'Échevin Flescher  
(Ancienne Poste)  
Rue Casimir Davaine  
Saint-Amand-les-Eaux (Nord)

Relève d'une ferme dissymétrique  
du comble à surcroît  
du corps de bâtiment sur rue  
(F4 sur le plan de l'étage)  
(1-11-1983)

Document Christian Lassure, 1992  
E : 0,5 cm = 20 cm

Sur la poutre maîtresse de l'étage  
sont figurées les mortaises  
des solives supportant le plancher.  
L'intervalle entre F3 et F4  
comportait 9 chevrons.

